



mrap

différences

N°312
Janvier, février, mars 2020

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples



DOSSIER

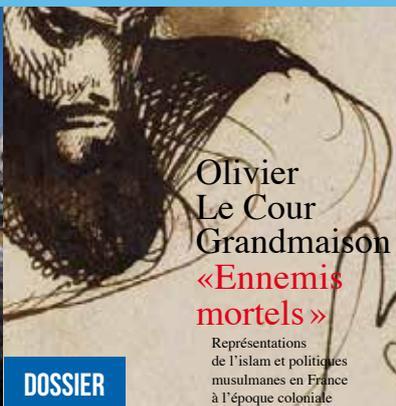
RACISME ET COLONIALISME

M. Lamadon dans son hamac de voyage.

© DR



INTERNATIONAL



DOSSIER

Olivier
Le Cour
Grandmaison
«**Ennemis
mortels**»

Représentations
de l'islam et politiques
musulmanes en France
à l'époque coloniale



COLLECTIF « J'Y SUIS, J'Y VOTE »



FOCUS SUR

2020 L'année de la fin
pour Gaza ?
P. 3

Racisme
et colonialisme
P. 8

Pour une véritable citoyenneté
de résidence
P. 15

Le comité local
de valence
P. 16

3 INTERNATIONAL

- » 2020 l'année de la fin pour Gaza ?
- » Il est temps de reconnaître l'État de Palestine
- » Communiqué du MRAP
- » LE MRAP solidaire du peuple haïtien
- » CHILI
- » Pour la reconnaissance des droits politiques et culturels du peuple Kurde

8 - 14 DOSSIER RACISME ET COLONIALISME

- » De l'islamophobie savante à l'époque coloniale à l'islamophobie contemporaine
- » Racisme : séquelles du colonialisme aujourd'hui
- » La macronie et le colonialisme.
- » L'aliénation du colonisateur
- » Le racisme fait partie de tous les colonialismes

15 COLLECTIF

- » « j'y suis, j'y vote » Pour une véritable citoyenneté de résidence

16 FOCUS SUR...

- » Le comité local de Valence

18 COMITÉS LOCAUX

- » Lutte contre le racisme et les discriminations à Saint-Nazaire en mars et avril 2020 « humains sans frontières »

20 DOSSIER

- » Islamophobie et racisme anti musulman

«Différences» / Abonnement annuel : 24€ // 43, bd de Magenta - 75010 PARIS // Tél. : 01 53 38 99 99 - Fax : 01 40 40 90 98 // Directeur de la publication : Pierre Mairat // Rédaction : Charles Louvard // Assistants de rédaction : M.G. Guesdon // Trésorière : Marie-Annick Butez // Gestion des abonnements : Isabel Dos Martires // Conception/Impression : Marnat - Tél. : 01 47 40 33 10 // Dépôt légal : Juillet 2007

ÉDITORIAL

*Co-Présidents



J.F. QUANTIN*



R. LE MIGNOT*



P. MAIRAT*

LES PESANTEURS DE L'HISTOIRE

Chaque peuple, chaque pays a des expériences historiques qui donnent des caractéristiques spécifiques au phénomène universel qu'est le racisme.

La France a un passé colonial long et important. Ce passé, dans sa matérialité mais aussi dans l'imaginaire qui l'a accompagné, a marqué profondément de nombreuses générations de Français. Et ce passé pèse encore sur notre société. Un regard lucide sur cette histoire est indispensable.

La décolonisation a été elle aussi longue et douloureuse, marquée par des conflits sanglants. Une partie de la population actuelle de la France est porteuse par ses origines et son histoire familiale, du souvenir de l'oppression coloniale ; ses ascendants en furent les victimes directes. La majorité de la population d'origine française a été formée, entre autre à l'école, dans l'admiration d'une France impériale et glorieuse, même s'il a toujours existé, parallèlement, une forte tradition de solidarité internationaliste, dont l'histoire du MRAP peut témoigner. Si l'on n'y prend garde, le risque est que notre mémoire collective se construise de façon divergente. La partie de la population, qui fut d'abord simplement considérée comme des «sujets», est maintenant pleinement française en fait et en droit. Mais n'est pas toujours suffisamment traitée comme telle.

Le MRAP considère comme essentiel de lutter contre l'enfermement dans le maintien de mémoires séparées et

de construire l'avenir de notre société sur la base d'une mémoire partagée de notre passé, conflictuel mais commun. Il revient, dans ce numéro, sur cette expérience historique et ses conséquences.

Il considère que la France doit assumer pleinement son histoire, entachée de crimes contre l'humanité. L'État commence à le faire à petits pas. Mais au-delà, c'est toute la société qui doit reconnaître cette histoire pour ce qu'elle est et intégrer une autre vision du monde, fondée non plus sur des rapports de domination mais sur la fraternité. C'est une vaste tâche à laquelle le MRAP se consacre. ●

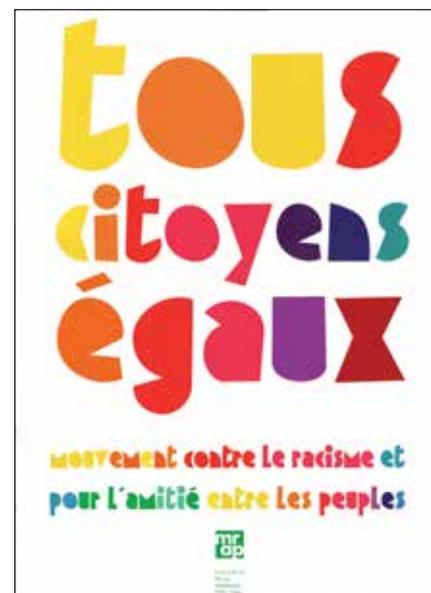


Photo : Anne Paq/ActiveStills



GAZA 2020 L'ANNÉE DE LA FIN POUR GAZA ?

Il y a huit ans, en 2012, les Nations Unies ont publié un rapport intitulé « Gaza en 2020 : un endroit vivable ? » La réponse était contenue dans le corps du rapport : non. Sauf si des mesures étaient mises en oeuvre pour la sauver. Aucune réelle mesure n'a été prise et la situation est bien pire que ce qu'il prédisait.

Avec 2 millions d'habitants, Gaza est l'une des régions les plus densément peuplées au monde avec plus de 5 000 Gazaouis au mètre carré.

Avec les récentes attaques et le blocus constant, Gaza arrive à sa limite concernant la survie de ses habitants. 38% des gens y vivent sous le seuil de pauvreté. 54% des Gazaouis ne mangent pas à leur faim ; le taux de chômage a atteint un inimaginable 53 %, 67 % chez les jeunes. Plus de 75% des Gazaouis ne survivent que parce qu'il y a une aide humanitaire. Plus de 97% de l'eau y est imbuvable. 108.000 mètres cube d'eaux d'égout non traitées se déversent dans la Méditerranée, en raison de l'absence d'électricité pour alimenter l'usine d'épuration et du manque de matériaux de construction qu'Israël ne laisse pas entrer. La population de Gaza est régulièrement inondée par les eaux d'égout dans les rues, notamment en période de pluies, ce qui provoque des maladies. Les épidémies de typhoïde et de choléra guettent Gaza, averti Gidon Grumberg, le directeur d'Ecopeace.

Le sol dans lequel les Gazaouis plantent leurs cultures est également contaminé, indique Sara Roy de l'Université de Harvard, spécialiste de l'économie au Moyen-Orient.

En 2000, la bande de Gaza comptait environ 10 000 pêcheurs. La plupart ont dû abandonner leur activité, faute de pouvoir accéder aux zones riches en poissons. En

2019, on ne recense plus que 3500 pêcheurs, dont 95 % vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Ils sont régulièrement victimes de tireurs israéliens. Au cours du premier semestre 2019, les forces navales israéliennes ont ouvert le feu à plus de deux cents reprises sur les pêcheurs, blessé une trentaine d'entre eux et saisi une douzaine de bateaux.

Les Gazaouis n'ont que quelques heures d'électricité par jour depuis qu'Israël a bombardé et détruit la centrale électrique de Gaza.

Le rapport de l'ONU de 2012 prédisait qu'en 2020 Gaza aurait besoin d'au moins 1000 médecins mais tous ceux qui le peuvent partent. Un tiers des médicaments sont en rupture de stock. Manquent également les appareils et les pièces détachées pour les radiographies, échographies, respirateurs, et tous les équipements qui permettent de sauver les vies de patients atteints de cancers ou de maladies cardiaques, par ailleurs empêchés de sortir se soigner hors de la bande de Gaza.

Le pouvoir israélien est le principal responsable de cette situation. Il ne fait rien pour y remédier. Au contraire, il continue à réprimer, à tuer des centaines de Gazaouis lors des manifestations de la Grande Marche du retour, à multiplier les incursions et les bombardements, à détruire des maisons, à réduire les zones de pêche, à asphyxier le territoire en empêchant la libre circulation des importations et ex-

portations. Comme l'écrit le journaliste israélien Gideon Lévy dans le journal Haaretz : « Au lieu de prendre ses responsabilités pour les avoir expulsés et conduits à Gaza en 1948, et d'essayer de compenser et réparer ce qui a été fait, à travers de la réhabilitation et de l'assistance, Israël continue de poursuivre les politiques de 1948 d'une autre façon : une cage au lieu d'une expulsion, la prison au lieu du nettoyage ethnique, le siège au lieu de la dépossession ».

La responsabilité de la communauté internationale, notamment de l'Union européenne, est engagée. Il faut en finir avec les rapports, les résolutions ou les déclarations. Il faut des actes concrets, des sanctions économiques et commerciales. Pour aider les Gazaouis à vivre. Mais aussi pour obliger Israël à cesser son agression, à mettre fin au blocus inhumain et mortel imposé de façon illégale, à permettre la reprise d'une économie normale sur le territoire. ●



Photo Unicef : à la recherche de l'eau

PALESTINE IL EST TEMPS DE RECONNAÎTRE L'ÉTAT DE PALESTINE



Source : Association France Palestine Solidarité

Membre de la Plate-forme française des ONG pour la Palestine, du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens (CNPJDPI) et du Collectif pour la libération des enfants palestiniens emprisonnés en Israël, le MRAP défend sans relâche les droits des Palestiniens. Il participe aux initiatives (interventions, délégations, manifestations) pour l'arrêt de la colonisation et le démantèlement des colonies dans les territoires occupés, la destruction du mur, le droit au retour des réfugiés, la libération des prisonniers politiques palestiniens.

Le 10 décembre 2019, journée internationale des droits de l'homme, il a soutenu, avec 200 autres organisations du monde entier, l'action engagée par les Palestiniens auprès de la Cour Pénale Internationale (CPI) pour **l'ouverture d'une enquête officielle et approfondie sur de possibles crimes de guerre perpétrés en Palestine**. C'est notamment parce qu'elle militait pour faire comparaître les dirigeants israéliens devant la CPI que Khalida Jarrar, députée palestinienne membre du FPLP, a été mise en prison sous le régime de la détention administrative. Malgré les pressions et interventions du gouvernement israélien, un premier résultat a été obtenu avec la déclaration de la procureure de la CPI : « Je suis convaincue qu'il existe une base raisonnable justifiant l'ouverture d'une enquête sur la situation en Palestine sur la base de l'article 53-1 du Statut ». Un pas a été franchi contre l'impunité d'Israël !

Le MRAP participe aussi à **la relance de la campagne pour la reconnaissance de l'État de Palestine** dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale en prenant appui sur l'initiative du ministre des affaires étrangères du Luxembourg qui a demandé à ses homologues de l'Union européenne un débat sur la reconnaissance de la Palestine : « Nous assistons, jour après jour, au démantèlement de la solution à deux États, pièce par pièce. La viabilité de cette solution est érodée par les activités de peuplement, les démolitions, les confiscations et les déplacements forcés, qui sont tous illégaux en vertu du droit international, en particulier la quatrième Convention de Genève ». Il préconise donc « un débat au sein de l'Union européenne sur l'opportunité d'une reconnaissance de l'État de Palestine par tous ses États membres ». En France, l'Assemblée nationale et le Sénat se sont déjà prononcés sur la re-

connaissance de l'État de Palestine en décembre 2014. Plus de cinq ans déjà sans aucune décision ! **Il est temps que le gouvernement français s'engage pour la reconnaissance de l'État de Palestine** libre et indépendant et amène les autres États membres de l'Union européenne à faire de même en relayant la proposition du Luxembourg dès la prochaine réunion du Conseil des Affaires étrangères de l'UE. Le président Macron aurait pu profiter de son déplacement en Israël et en Palestine à l'occasion de la commémoration des 75 ans de la libération du camp d'Auschwitz pour annoncer des initiatives fortes pour dire non à l'injustice et à l'oppression, pour mettre fin à l'occupation, en un mot pour affirmer la primauté du droit face au fait accompli et à la loi du plus fort. Il s'est contenté de prêcher pour un dialogue entre les parties. C'est comme s'il mettait sur le même plan l'opprimé et l'oppressé, le colonisé et le colonisateur. ● [1](#) [C](#)

Victoire : le gouvernement français renonce au transfert de bateaux en Libye

Le MRAP a soutenu l'action en justice menée par plusieurs organisations, notamment Amnesty International, pour empêcher la livraison de six bateaux par la France au profit des garde-côtes libyens. Ces bateaux devaient être utilisés pour renvoyer les migrants et réfugiés vers la Libye où ils couraient le risque d'être à nouveau détenus et torturés. La ministre des Armées, Florence Parly, a annoncé que le gouvernement renonçait au transfert de ces bateaux.

Ce premier résultat est un encouragement à poursuivre l'action pour que la France renonce à toute coopération bilatérale et européenne avec la Libye tant que des migrants et réfugiés y seront détenus dans des conditions inhumaines.

COMMUNIQUÉ DU MRAP PALESTINE

Trump, Netanyahu, Macron, vous bafouez le droit international

Le « plan du siècle » pour le Proche Orient décidé par Trump et Netanyahu, sans aucune consultation des Palestiniens, est en réalité l'annexion totale par Israël de toutes les colonies israéliennes de Cisjordanie, de la vallée du Jourdain et de Jérusalem Est. C'est la légalisation de l'occupation et la violation de toutes les résolutions des Nations Unies.

Bénéficiant d'un véritable cadeau électoral, Netanyahu qualifie Donald Trump de « plus grand ami qu'Israël ait jamais eu » ; nous n'en doutons pas mais c'est avant tout un ennemi de la paix.

Ce projet n'est pas seulement la fin de tout espoir de voir un État palestinien à côté de l'État israélien, c'est aussi la fin de tout espoir de paix dans la région et une menace pour la paix dans le monde. C'est la fin d'une conception des rela-

tions internationales fondée sur le droit, conception que le MRAP a toujours défendue.

Il y a huit ans, en 2012, les Nations Unies ont publié un rapport intitulé « Gaza en 2020 : un endroit vivable ? » La réponse était contenue dans le corps du rapport : non. Sauf si des mesures étaient mises en œuvre pour la sauver, ce n'est certainement pas le « plan du siècle » qui va sauver les 2 millions de Gazaouis.

Le gouvernement français ose « saluer les efforts du président Trump » ! C'est indigne de la France qui d'ailleurs n'a toujours pas reconnu l'État de Palestine contrairement aux votes de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Le MRAP réaffirme plus que jamais qu'il ne peut y avoir de paix dans la région que par le respect du droit, notamment

la fin de la colonisation et de l'occupation, du blocus de Gaza et la création d'un État palestinien dans les frontières de 67 avec Jérusalem Est comme capitale. Plutôt que de s'aligner sur les va-t-en guerre Trump et Netanyahu et d'être ainsi complice de ce plan, la France ferait mieux de réclamer et d'appliquer les sanctions qui s'imposent à l'égard du gouvernement israélien.

Pour sa part, le MRAP continuera d'être solidaire du peuple palestinien et des pacifistes israéliens. Il demande en priorité la fin de la colonisation et du blocus de Gaza, le droit au retour des réfugiés palestiniens et la libération des prisonniers politiques palestiniens. ●

Paris, le 29 janvier 2020

LE MRAP solidaire du peuple haïtien

Première République noire en 1804, suite à la révolte de son peuple avec Toussaint Louverture, contre l'esclavage que voulait rétablir Bonaparte, Haïti a été ruinée par l'obligation de « dédommager » les propriétaires esclavagistes par une somme extravagante qu'elle a payée jusqu'en 1947 ! Cette dette a toujours constitué un handicap pour son développement. L'île a été minée par la violence de la répression des dictatures successives (les Tontons Macoutes et leurs émules). De plus, elle a été victime de catastrophes naturelles à répétition (ouragans et tremblements de terre).

Dix ans après le séisme du 12 janvier 2010 qui a ravagé l'île (près de 300 000 morts, des milliers de sans-abri), le pays

n'est toujours pas reconstruit et la situation y est dramatique : taux de chômage de 70%, 1 Haïtien sur 2 vit avec moins de 1 dollar par jour (source FMI), insécurité grandissante.

Un véritable soulèvement populaire réclame depuis septembre 2019 le départ du président autocrate et un changement profond du système. Comme l'a souligné l'écrivain haïtien Lyonel Trouillot dans une interview à l'Humanité du 13 janvier : « Les Haïtiens demandent la démission de Jovenel Moïse, la fin d'un système corrompu et inégalitaire, des sanctions contre les dilapidateurs de fonds publics. Ils veulent un État assurant au moins les services de base à l'ensemble de la population. Une vraie démocratie avec de véritables élections ». Le pouvoir, éclaboussé par des scandales



Source Wikimedia Commons: distribution de nourriture après le séisme de 2010

de corruption (161ème pays sur 180 en perception de la corruption), répond par une violente répression qui a fait des dizaines de morts et de blessés. Il bénéficie du soutien des États-Unis et du silence de la communauté internationale.

Ancienne puissance coloniale, liée à ce pays par la langue et l'histoire, la France a une responsabilité particulière. Solidaire du peuple haïtien, le MRAP « demande au gouvernement français de condamner la répression en Haïti et de tout mettre en œuvre pour aider la population haïtienne à sortir de ce marasme politique et économique ». ●



Source France Amérique Latine : distribution de nourriture après le séisme de 2010

CHILI

En France, a eu lieu une des plus grandes mobilisations contre la réforme des retraites mais partout dans le monde des peuples se lèvent pour refuser le modèle économique que leur gouvernement veut leur imposer : Haïti, Chili, Equateur, Colombie, Bolivie, Algérie, Liban....

Tout est parti d'une hausse du tarif du métro à Santiago. Une augmentation de 30 pesos environ 0,034 euros du prix du ticket, (une personne recevant le salaire minimum dépense au moins 13 % de son salaire pour ses déplacements) a provoqué une des plus grandes mobilisations de l'histoire récente du pays.

Le 18 octobre, les lycéens appellent à une fraude massive dans les transports, face à la répression policière. Ils sont rejoints dès le lendemain par une partie importante de la population : cacerolas (concerts de casseroles), barricades, barrages... Le Président Pinera décrète l'état d'urgence et un couvre feu à Santiago. Pour la première fois depuis la fin de la dictature, l'armée intervient de façon violente.

L'indignation gagne tout le pays et les attaques contre les symboles du néolibéralisme se multiplient. Le 25 octobre, la « plus grande marche du Chili » regroupe 1 200 000 personnes à Santiago.

En 2 mois de manifestations, la police et l'armée ont fait 22 morts et plus de 3600 blessés, dont des centaines de victimes de lésions oculaires ; certains manifestants ont perdu un œil, 2 manifestants les 2 yeux. 75 % des cas sont liés à l'usage de plombs en caoutchouc. « Ce n'est pas une opération de maintien de l'ordre mais une partie de chasse » a écrit Libération.

Plus de 22000 personnes ont été arrêtées. L'Institut national des droits de l'homme de la République du Chili (INDH) a déjà engagé plus de 1000 actions en justice, dont environ 770 pour tortures et traitements cruels, 158 pour violences sexuelles.

Au fil des mois les revendications se modifient, les manifestants, notamment avec la Centrale unitaire des Travailleurs (CUT), le syndicat des enseignants, la coordination No+AFP qui combat le système des fonds de pension privés, réclament une Assemblée Constituante pour mettre fin notamment à la Constitution de Pinochet toujours en vigueur.

Le Chili est un pays au revenu moyen élevé et au faible taux de pauvreté extrême, mais il existe de grandes inégalités dues notamment à la privatisation des secteurs importants de la vie courante (santé, éducation, pensions, logements, eau potable...). Le Chili est le pays le plus inégalitaire de l'OCDE (Organisation de coopération et de développements économiques) après le Mexique. Le revenu moyen des 10 % les plus riches est 19 fois plus élevé que celui des 10 % les plus pauvres. La majorité des étudiants se sont endettés pour payer leurs études (les droits universitaires s'élevant à 5500 dollars par an), ce qui a été à l'origine des mobilisations étudiantes de 2006, 2011, 2014. Le système de pension, privé, a été créé sous Pinochet. Les retraités reçoivent environ 25 % de leur dernier salaire (est-ce ce qui nous attend avec la réforme Macron?). Le Chili est le seul pays ayant privatisé l'eau.

L'héritage de la dictature

« Depuis des années, il y a une accumulation de mécontentement, de mal-être, face à la vie chère, qui vient d'exploser. Le Chili est un véritable laboratoire du système néolibéral à l'échelle mondiale.

Les forces militaires qui n'ont aucune expérience de la gestion de manifestations ont des armes de guerre. Le maintien de l'ordre au Chili a été très marqué par la dictature, et la police militaire est connue pour son niveau de violence. » dit Franck Gaudichaud, politologue spécialiste du Chili et des mouvements sociaux en Amérique latine (Libération, 21 octobre 2019). Penser le Chili actuel revient à penser les héritages de la dictature. Piñera lui-même s'est enrichi pendant la dictature. Son frère était le principal ministre de l'Economie dans les années 80, c'est lui qui a privatisé le système de retraite et le code du travail. Plusieurs ministres du gouvernement étaient membres des jeunesses militaires sous Pinochet, comme l'actuel ministre de l'Intérieur, Andrés Chadwick. Le modèle néolibéral, où la santé, les retraites, le transport et l'éducation sont privatisés a été bâti pendant la dictature. En plus de la crise sociale, il y a également une crise politique et institutionnelle qui couve depuis longtemps. La Constitution en place a été dictée sous Pinochet, en 1980. Il y a eu des réformes constitutionnelles, mais très limitées.

Mais, comme le dit Franck Gaudichaud « L'État chilien est très consolidé, ainsi que les classes dominantes, qui sont fortes et unifiées. Pour renverser ce modèle, il faudra bien plus qu'une révolte urbaine, même si elle montre que la marmite est sur le point d'exploser. »

Renée Le Mignot

POUR LA RECONNAISSANCE DES DROITS POLITIQUES ET CULTURELS DU PEUPLE KURDE



Le dictateur turc Erdogan mène une véritable guerre contre le peuple kurde. Une guerre ouverte et violente avec des milliers de djihadistes contre les Kurdes de Syrie, qui ont mené avec efficacité la lutte contre Daesh. Il y procède à un véritable nettoyage ethnique et veut briser l'expérience au Rojava fondée sur l'autonomie, la démocratie, l'égalité hommes-femmes et le respect des minorités. Il veut empêcher que cette expérience fasse tache d'huile dans la région. Il fait aussi la guerre contre les Kurdes de Turquie: il maintient en prison Abdullah Ocalan depuis plus de 20 ans, emprisonne militants, élus et parlementaires, détruit leurs villes, destitue des maires kurdes démocratiquement élus.

En France comme en Europe, les sicaires des ambassades de Turquie menacent les militants kurdes et vont jusqu'à l'assassinat, comme ce fut le cas dans la nuit du 9 au 10 janvier 2013 pour les militantes Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Saylemez.

Dans ses agissements criminels, qui violent le droit international, Erdogan bénéficie de la complaisance, voire de la complicité, de nombreux gouvernements. Il faut y mettre un terme et prendre des mesures pour stopper Erdogan.

Membre depuis sa création de la Coordination nationale pour les droits du peuple kurde, le MRAP a toujours exprimé sa solidarité avec le peuple kurde et réclamé la reconnaissance de ses droits politiques et culturels. Il participe régulièrement aux initiatives et mobilisations, notamment à l'appel du Conseil démocratique kurde en France (CDK-F). Il a été une des chevilles ouvrières de l'organisation en mars 2018 d'une session du « Tribunal Permanent des Peuples » sur la Turquie et le peuple kurde. Il était présent place de la République contre la destitution de nombreux maires kurdes et leur remplacement par des préfets désignés par le pouvoir turc. Le 11 janvier 2020, il a participé à la manifestation pour demander justice pour Sakine, Rojbin et Leyla assassinées à Paris en 2013 et leur rendre hommage. ●

Le Monde Diplomatique consacre son hors-série «Manière de voir» de février-mars 2020 au peuple kurde sous le titre «1920-2020:le combat kurde»



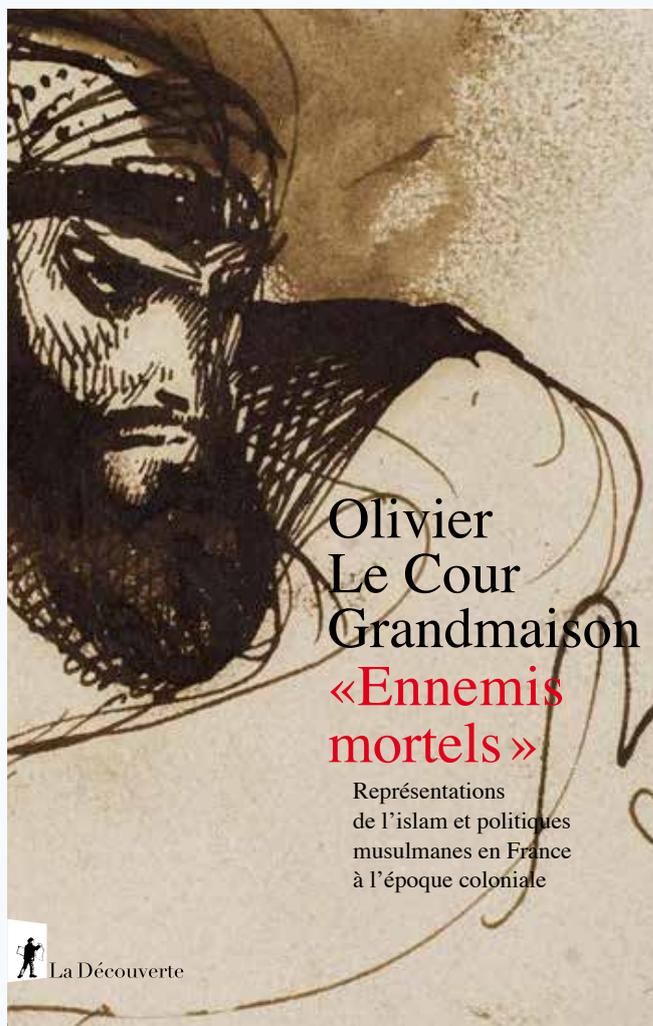
DE L'ISLAMOPHOBIE SAVANTE À L'ÉPOQUE COLONIALE À L'ISLAMOPHOBIE CONTEMPORAINE

« Il était une fois... ». C'est ainsi que débutent certaines fables racontées par les parents à leurs enfants. Celle qui suit appartient à un autre genre. Son auteure ? Caroline Fourest, qui prétend que le terme islamophobie a été inventé par les mollahs iraniens en 1979 pour disqualifier la lutte des femmes opposées au port du voile. En 2015, le très savant Gilles Kepel a ajouté sa touche académique et supposément prestigieuse à cette narration singulière en affirmant que les Frères musulmans en étaient à l'origine. « Criminaliser la moindre » remise en cause « du dogme religieux », tel était leur objectif. Il est stupéfiant qu'un professeur des universités prenne de telles libertés avec les règles élémentaires de la recherche : celles-là mêmes dont l'ignorance ne serait pas pardonnée à un-e étudiant-e de master. Drôle d'époque. La fable précitée est ainsi devenue une « vérité » médiatique, pour partie académique et journalistique, et, à cause de cela entre autres, partagée par de nombreux responsables politiques des droites comme des gauches.

Contre-vérité en fait. Alors que les dirigeants de la Troisième République s'enorgueillissent d'avoir hissé la France au rang de seconde puissance coloniale du monde et de troisième « puissance musulmane », Maurice Delafosse, ancien gouverneur général de l'Afrique-Occidentale française, publie en 1910 un article long et documenté dans lequel il dénonce « l'islamophobie » devenue « principe d'administration indigène ».

Relativement à cette islamophobie et à ses conséquences politiques, la seconde moitié du XIX^{ème} siècle a été marquée par les travaux d'Ernest Renan consacrés à l'islam. Pour ce professeur au Collège de France, qui jouit d'un immense prestige académique, politique et littéraire, la religion musulmane, c'est « le fanatisme », « le dédain de la science » (1862), la « haine » de la connaissance et de « la recherche », ce pourquoi il peut conclure : « pour la raison humaine », l'islam « n'a été que nuisible. » (1883). De là, l'avènement d'une islamophobie savante puis élitaire qui s'est diffusée horizontalement en affectant de façon durable et profonde l'histoire, la sociologie coloniale, la psychologie ethnique, le droit, parfois même la médecine légale. N'oublions pas la littérature coloniale qui, profuse et très populaire pendant l'entre-deux-guerres, a joué un rôle également essentiel. Diffusion verticale aussi puisque ces thèses sont rapidement vulgarisées par le célèbre *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse (1869) puis par de nombreux ouvrages destinés aux écoliers de la Troisième République.

Au vrai, cette islamophobie passée n'est pas à proprement parler passée. Des filiations parfois revendiquées existent entre elle et l'islamophobie présente de certains de nos contemporains. L'éditorialiste du Figaro, Ivan Rioufol, cite ainsi Renan pour lester ses diatribes antimusulmanes d'une référence prestigieuse et faire croire au sérieux de ses analyses.



L'opération à laquelle I. Rioufol se livre est des plus classiques. Elle consiste à transformer des opinions rebattues en propos prétendument savants. Le recours au nom de Renan fonctionne ici comme un argument d'autorité qui se substitue à l'autorité de l'argument et cherche à en pallier la faiblesse.

A l'extrême-droite, certains comme Jean-Gilles Malliarakis, membre du mouvement Occident puis de Troisième Voie, exhument des ouvrages violemment islamophobes. Ceux de l'orientaliste Henri Lammens : *L'Islam. Croyances et Institutions* (1926) et *Qui était Mahomet?* (1910) réédités en 2014 par les Editions du Trident que dirige Malliarakis. Pour lui, ces deux livres sont « une des voies royales » pour mieux connaître l'islam. De son côté Alain Soral a publié un pamphlet : *Arabesques* (2012), dans lequel l'auteur multiplie les références à des hommes célèbres pour mieux dénoncer l'islam, Mahomet et les musulmans accusés de tous les maux. Plus généralement, les proximités argumentatives entre l'islamophobie savante d'hier et l'islamophobie élitaire d'au-

jourd'hui sont remarquables sur de nombreux points. Dès lors que l'islam est conçu comme une menace existentielle pour la République, la laïcité, la liberté des femmes et comme un problème sécuritaire de premier plan et qu'il est, à cause de cela, presque constamment à l'agenda politique, partisan et médiatique, il n'est pas étonnant que nombre de nos contemporains emploient une rhétorique et des arguments mobilisés à l'époque coloniale. N'oublions pas enfin, ceux qui, à l'instar du bavard Pascal Bruckner, partagent peu ou prou de telles opinions et considèrent que l'islamophobie n'est qu'un « racisme imaginaire » (2017).

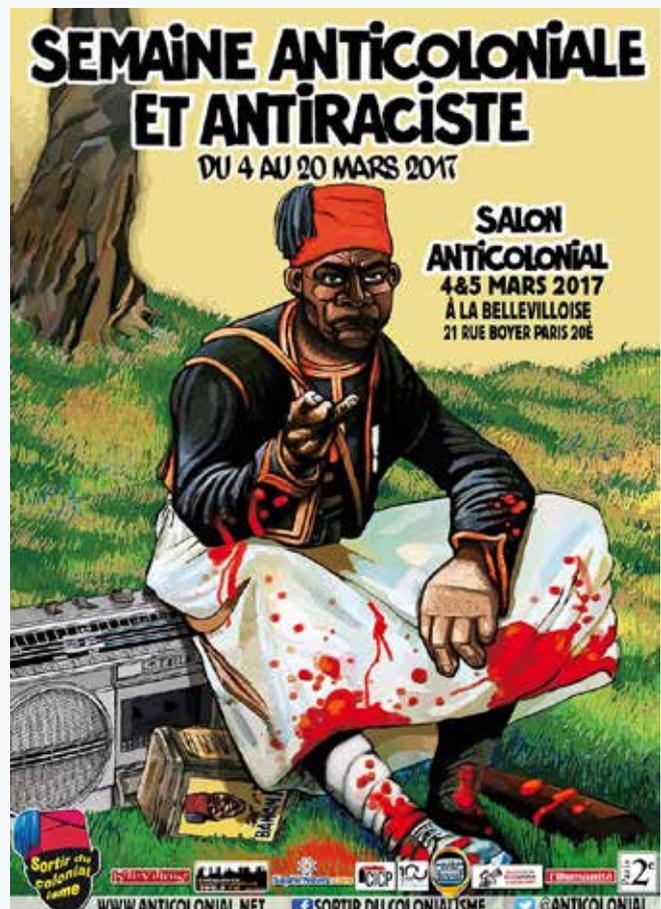
Rappelons à celles-là et ceux-là que l'ONU, la Commission nationale consul-

tative des droits de l'homme en France, le Défenseur des droits, Amnesty International, le Collectif contre l'islamophobie en France et des enquêtes conduites au sein de l'Union européenne attirent régulièrement l'attention des pouvoirs publics sur les conséquences désastreuses de l'islamophobie hexagonale où elle est la cause de nombreuses discriminations et agressions. Il est des représentations et des discours qui contribuent à armer le bras des terroristes. L'attentat commis contre la mosquée de Bayonne le 28 octobre 2019 par un activiste d'extrême-droite le confirme sinistrement. ●

Olivier Le Cour Grandmaison



O. Le Cour Grandmaison est universitaire (Paris-Saclay-Evry-Val-d'Essonne). Il vient de publier « Ennemis mortels », *Représentations de l'islam et politiques musulmanes en France à l'époque coloniale*, (La Découverte, 2019). Cet ouvrage fait suite à *Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'État colonial* (Fayard, 2005), *La République impériale. Politique et racisme d'État* (Fayard, 2009), *De l'indigénat. Anatomie d'un « monstre » juridique : le droit colonial en Algérie et dans l'empire français* (Zones/La Découverte, 2010) et *L'Empire des hygiénistes. Vivre aux colonies* (Fayard, 2014).



Des affiches de la semaine anticoloniale et antiraciste

RACISME : SÉQUELLES DU COLONIALISME AUJOURD'HUI

Tout d'abord, un rappel historique : le colonialisme s'est fondé sur le racisme pour s'imposer, exploiter les populations qui en ont été victimes. Le film documentaire de René Vautier « Afrique 50 » en fait une remarquable démonstration. Il montre comment les populations locales étaient exploitées, méprisées, quasi réduites à l'esclavage pour réaliser les travaux nécessaires aux colons. Aujourd'hui, reconnaître que le colonialisme est un crime contre l'humanité serait logique, nécessaire.

L'évolution du racisme

Dans le domaine de l'immigration, le racisme a évolué : dans la deuxième moitié du 20ème siècle, les immigrés portugais, polonais, italiens... étaient appelés les « portos », les « polaks », les « ritals »... En France, aujourd'hui, de lourdes séquelles de cette période du colonialisme pèsent toujours sur une partie de notre population. L'expression « **issu de l'immigration** » en est la traduction typique et quotidienne de cette stigmatisation. En effet ceux

(celles) qui sont visés, sont ceux qui ont des noms, prénoms, une couleur de peau, un faciès qui les désignent comme devant avoir une descendance d'indigènes des anciennes colonies. Ni Manuel Valls ou Nicolas Sarkozy, par exemple, eux, n'ont été considérés comme tels...

Cette forme de racisme s'est accentuée avec les luttes et guerres de libération anti-coloniale. Par exemple, les termes « officiels » de « français musulmans », en Algérie, faisaient que dans ces départements dits français à l'époque, il y avait 2 catégories de citoyens avec 2 collèges électoraux. Les voix de ces électeurs de seconde zone valaient 10 fois moins que les autres. Même ceux qui n'avaient pas de pratique religieuse, étaient assimilés à des musulmans, du fait de leurs origines.

Enrôlements massifs

A partir des années 1955 jusque vers 1965, pour faire face au développement industriel (Renault, Peugeot, Simca, ramassages d'ordures, le bâ-

timent...), des entreprises ont organisé des enrôlements massifs (par cars, trains) de Maghrébins, Africains sub-sahariens (quasi exclusivement des hommes) qui furent logés dans des bidonvilles dans un premier temps, puis dans des cités HLM. Ces travailleurs ont été très nombreux à être confrontés à des difficultés sociales : déracinement, difficultés financières (salaires très bas), difficultés pour faire venir leurs épouses et enfants, analphabétisme, retraite sans avoir pu cotiser assez longtemps... Dans certaines barres d'HLM, il n'y avait que des immigrés, c'étaient de véritables ghettos. Cette situation, avec le racisme dont cette population était victime, a favorisé les pratiques religieuses et d'entraide. Sans évidemment excuser les violences qui en découlent, on peut dire que des réactions anti-police dans certaines cités sont des réactions à une discrimination systématique et quotidienne subie : racisme et discriminations pour le logement, l'emploi, les contrôles d'identité au faciès...



La révolte de Thiaroye (cf Différences 2010 n°276)

Un besoin de reconnaissance

Un besoin de reconnaissance d'identité, principalement parmi les jeunes, s'est peu à peu manifesté. Par exemple, les témoignages sont nombreux de collégiens ou lycéens contrôlés plusieurs dans la même journée sur leur trajet domicile - établissement scolaire, par les mêmes policiers, qui les connaissent, alors que les camarades avec qui ils sont, au style de vrais « gaulois » ne seront pas, eux, contrôlés ! Du fait de l'histoire coloniale, ces « issus de l'immigration » seront quasi systématiquement qualifiés de musulmans, même s'ils ne sont pas pratiquants. Un certain nombre, dans ces conditions, vont trouver dans la pratique de l'islam une identité qu'on leur refuse par ailleurs, et le prosélytisme religieux peut ainsi trouver plus facilement un écho favorable.

En 2004, le film « Trappes à l'heure de la prière » a été diffusé à une heure de grande écoute sur France 2 juste avant le vote de la loi sur le voile. Un véritable scandale - même le Journal Le Parisien s'en est fait écho (1) -

parce que ce « pseudo » documentaire a diffusé une série de contre-vérités afin de justifier la nécessité de cette loi. La conséquence fut immédiate, de nombreux musulmans, même peu pratiquants, indignés d'être ainsi stigmatisés, ont réagi, pour afficher leur identité, leur unité...

Le refus de reconnaissance, les discriminations, ont eu un effet de repli communautariste, naturel, de type d'auto-défense, une volonté de crier son identité, pouvant, parfois, être exploitée par le prosélytisme musulman.

Un racisme entretenu

Ce racisme anti-musulman reste entretenu, même depuis la « décolonisation ». De plus en plus, l'expression « islamophobie » est utilisée pour « justifier » les actes et propos racistes, car cela évite à leurs auteurs une poursuite en justice pour un délit commis, parce qu'il est concevable, et juridiquement légal de critiquer une religion. Dans les faits, ce sont les populations musulmanes, ou supposées musulmanes, qui

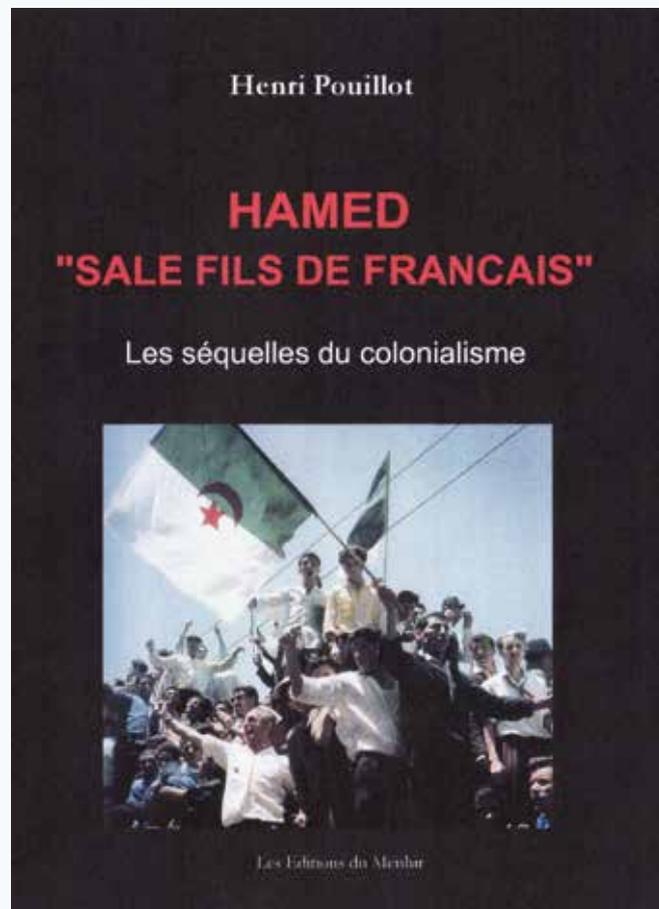
sont visées pour leur appartenance religieuse. Désormais une jeune femme qui postule un emploi, si elle porte le voile, a 10 fois moins de chance d'être embauchée que si elle se présente tête nue, quel que soit le domaine.

Encore plus dans le midi de la France qu'ailleurs, avec l'immigration des Pieds noirs en 1961-62 (la majorité de ceux qui sont venus en France, étaient de farouches défenseurs du colonialisme et souvent très influencés par l'extrême droite lepéniste), la mouvance « pro-Algérie Française » reste vivace et influente : construction de stèles, « honneurs » rendus aux putschistes, tortionnaires... de cette époque, et les plus hautes autorités de l'État ne s'y sont pas opposés.

L'essentiel de l'extrême droite française actuelle s'est construite sur ces « valeurs » cultivant le racisme hérité du colonialisme. ●

Henri Pouillot

(1) <http://www.leparisien.fr/yvelines-78/le-reportage-tele-qui-secoue-trappes-13-02-2004-2004754195.php>



LA MACRONIE ET LE COLONIALISME

Même si la cellule « Focard » chargée du contrôle de la poursuite de la politique de Françafrique n'existe plus officiellement, rien n'a vraiment changé avec la gestion du franc CFA par la Banque de France, dévalué de 50% le 12 janvier 1994, sans que les États concernés n'aient eu leur mot à dire, arrimé à l'euro depuis le 1er janvier 1999. Le projet de transformation du franc CFA en ECO, ne changera pas grand-chose puisque, certes des Africains seraient désignés pour sa mise en place, mais cette monnaie resterait gérée par la Banque de France et toujours indexée sur l'euro.

En plus, la cinquantaine d'implantations militaires en Afrique, « justifiée » aujourd'hui par la lutte antiterroriste islamique, entretient cette idée de nécessité de tutelle française sur ces pays. La phrase symbolique de Sarkozy en 2007 lors de son discours de Dakar est là pour le rappeler : « Le problème de l'Afrique et permettez à un

ami de l'Afrique de le dire, il est là. Le défi de l'Afrique, c'est d'entrer davantage dans l'histoire. » Cela induit, traduit, une conception colonialiste et « justifie » la discrimination sociétale des descendants des indigènes de ces pays qui vivent en France et dont beaucoup n'ont plus aucune attache avec leurs origines géographiques.

Le candidat à l'élection présidentielle, Emmanuel Macron, à Alger, lors d'une interview à une chaîne de télévision algérienne, déclarait que le colonialisme avait été un crime contre l'humanité. Bravo !!! Cette déclaration a été reprise par des médias, qui oubliaient cependant que dans cette même émission, il avait complété ses propos en déclarant que les Français avaient apporté la santé, l'école,... ces arguments utilisés par les colonialistes pour tenter de justifier leur action « civilisatrice ».

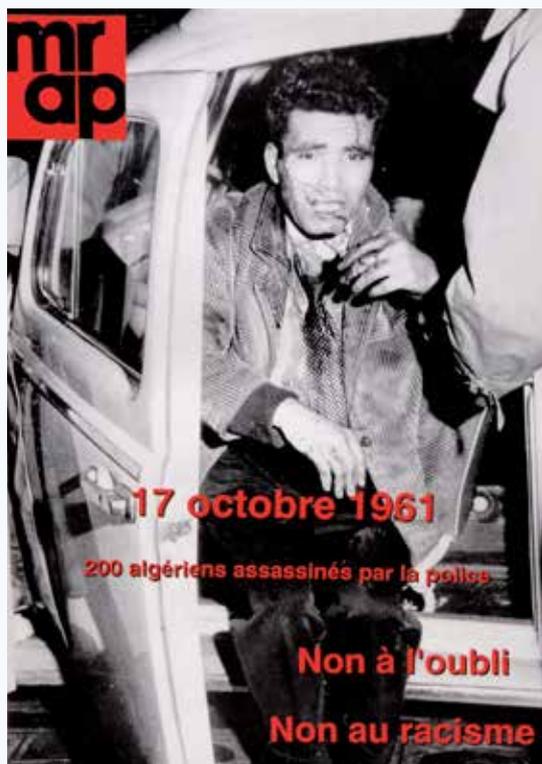
Puis le 5 mai 2017, ce même candidat s'engageait devant la rédaction de Médiapart, à propos de la période de la Guerre de Libération de l'Algérie, en déclarant : « De fait, je prendrai des actes forts sur cette période de notre histoire... » Depuis que Monsieur Macron a été élu président de la République, à plusieurs reprises, des associations et collectifs l'ont provoqué pour qu'il se prononce, comme il s'y était engagé, au nom de la France au sujet du 8 Mai 1945 (Sétif, Guelma, Khératta...), 17 octobre 1961, 8 février 1962... Il n'y a eu aucune réponse. Certes au sujet de la disparition de Maurice Audin, enfin, il a eu une initiative très importante, reconnaissant que la torture avait été institutionnalisée pendant la Guerre de Libération de l'Algérie. Récemment Le Président Macron a évoqué un parallèle entre la Shoah et la Guerre de Libération de l'Algérie qui a provoqué une sérieuse polémique. Certes ces 2 épisodes ne sont pas comparables, mais un besoin de reconnaissance des crimes commis au nom de la



Logo de l'AFASPA, Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique

France lors des guerres de libération anti-coloniales est indispensable et urgent. En effet, si l'usage institutionnalisé de la torture a enfin été reconnu, les camps d'internement (publiquement appelés de regroupement, qui ont fait plusieurs centaines de milliers de morts), l'utilisation massive du napalm (entre 600 et 800 villages détruits), les exécutions sommaires (crevettes Bigeard exportées en Amérique du Sud), les viols, l'utilisation des gaz VX et Sarin, les massacres du 17 octobre 61 et du 8 février 1962 à Paris... sont autant de crimes d'État, de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre, jamais reconnus ni condamnés par le pays qui revendique être celui des droits de l'Homme. ●

Henri Pouillot



L'ALIÉNATION DU COLONISATEUR

Depuis le **XVe siècle, lors de sa conquête du monde, l'homme blanc, convaincu de sa supériorité dans le règne animal, a assujéti le « bon sauvage africain » comme esclave et décimé par un génocide « ce monstre jamais vu, l'Indien barbare » ainsi qualifié par le père Gunilla, missionnaire dans l'Orénoque.**

Dans l'Encyclopédie, la qualification est moins expéditive : « La Race Blanche, au profil harmonieux, régulier, progresse dans une activité fiévreuse, triomphe dans la Science après avoir excellé dans les Arts, s'efforce de plus en plus vers un idéal mesuré, raisonnable, pratique. La Race Jaune, épuisée sans doute d'avoir engendré une des premières civilisations et les plus anciennes philosophies, réagit partiellement contre un passé qui l'écrase et, hostile aux conceptions modernes, passe dans ses villes murées des jours gris, ombre diaphane, d'aspect fragile, aux yeux bridés, au nez épaté, qui semble vouloir se volatiliser parmi l'âcre fumée de l'opium. Sommeil ? léthargie ? Où se préparent peut-être des forces nouvelles ? La Race Rouge, sauvage à la façon des grands oiseaux de nuit que la lumière du jour éblouit, disparaît peu à peu d'un monde où la forêt vierge, où la place elle-même, lui sont de plus en plus mesurées. La Race Noire, enfin, - la plus proche de la nature, - brutale, solide dans sa taille bien prise, la face et le crâne en bélier, le nez écrasé, l'œil bestial et la chevelure crépue, dispute à l'invasion blanche ses villages, ses chasses, ses libertés. Ainsi, entre les quatre races qui peuplent la terre, des différences profondes, physiques et morales, existent, insondables. »

Loi de la sélection naturelle, Darwin écrit dans une lettre à propos des inégalités entre homo sapiens que, comme disparaissent d'autres espèces animales ou végétales, les « races » les plus « intellectuelles » se sélectionnent de façon continue et les « moins » intellectuelles sont éliminées. Les encyclopédistes et Darwin sont les voix les plus éclairées de leurs temps,

les dérives de la biologie raciale et ses abominations à venir ne peuvent leur être imputées. Mais, partant de ces considérations et jugements, ceux qui gouvernent, ceux qui exploitent, ceux qui colonisent, y trouveront justification à faire disparaître les « races » physiquement et moralement « inférieures » pour occuper leurs terres (Amérique et Tasmanie), spolier des continents, rendre les populations corvéables à l'exploitation de leurs sol et sous-sol et s'en servir comme chair à canon lors des guerres impérialistes. Conséquence de ce racisme ordinaire, les victimes de la colonisation sont plus de 230 millions, auxquelles s'ajoutent combien de suppliciés ?

C'est dans ce sentiment de supériorité que des générations d'hommes et de femmes blancs ont sereinement été éduquées avec la bonne conscience qu'on leur apportait la civilisation et un Dieu bon. Soumises à cette aliénation, des générations ont accepté les politiques impérialistes, les guerres de conquête, les réalités du système colonial, ses discriminations, ses humiliations, ses répressions, ses crimes et même en ont tiré des sentiments de fierté.

Frantz Fanon et d'autres ont révélé, dénoncé, l'aliénation du colonisé et la nécessité, « pour eux-mêmes et pour l'humanité », de se désaliéner, de faire

peau neuve. Mais, dans le face à face colonisé/colonisateur, si nul ne sort indemne d'avoir été asservi, nul ne sort indemne d'avoir asservi, sauf que le colonisateur, l'homme blanc, continue à ignorer les alertes d'Albert Memmi et d'autres sur sa propre aliénation, il reste largement enfermé dans ses convictions racistes et même, n'étant plus le maître absolu du monde, il se replie plus encore sur sa croyance d'être supérieur.

Pour le maintien des rapports dominants/dominés, dans l'ordre mondial néolibéral, aujourd'hui comme hier, le discours politique, intellectuel et médiatique sème et manipule les haines racistes à l'encontre des Arabes, des noirs, des jaunes, des autres. C'est faire montre d'une dangereuse cécité que de ne pas combattre, en tout lieu et en soi, les discours racistes et xénophobes, de ne pas se libérer de l'aliénation du colonisateur. Il faut s'en libérer non pas comme une réparation, mais comme une exigence d'enlever les masques, de changer de peau, sans quoi les conditions ne peuvent être créées, pour nous, colonisateurs et pour eux, colonisés, d'une humanité partagée. ●

*Nils Andersson, éditeur, écrivain,
membre du comité d'honneur
du MRAP*



LE RACISME FAIT PARTIE DE TOUS LES COLONIALISMES

Ideologie de la domination, le racisme a été défini par Albert Memmi dans les années soixante : « Le racisme est la valorisation, généralisée et définitive, de différences réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de légitimer une agression ». Largement utilisée par les enseignants et les chercheurs, cette définition a été précisée et enrichie par l'auteur qui a souligné, d'une part, la liaison étroite entre le racisme et la notion de différence qui est utilisée par le raciste pour en tirer profit et, d'autre part, la parenté entre le racisme et l'oppression. Effectivement, le racisme a toujours servi à justifier et légitimer la colonisation et l'esclavage.

C'est au nom de la « supériorité de ses valeurs » que l'homme blanc (voir « Le credo de l'homme blanc » de l'historien Alain Ruscio) estimait avoir la mission d'apporter la civilisation au monde et que la politique coloniale a été mise en place et valorisée. Elle a même été jugée indispensable pour assurer le progrès économique dans les métropoles. C'est le fameux discours de Jules Ferry à la tribune de l'Assemblée nationale le 28 juillet 1855 sur la supériorité de la « race » blanche : « Il y a pour les races supérieures un droit parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures ». Ce discours, qui constituait un éloge et une justification de la politique coloniale de la France, n'a pas empêché le président Hollande de rendre hommage à Jules Ferry au nom des valeurs de la République le 15 mai 1962 en inaugurant son mandat.

Comme l'écrit Albert Memmi dans « Le portrait du colonisé » en 1957, « le racisme résume et symbolise la relation fondamentale qui unit colonialiste et colonisé(...) Le racisme apparaît ainsi, non comme un détail plus ou moins accidentel mais comme un élément consubstantiel au colonialisme. Il est la meilleure expression du fait colonial, et un des traits les plus significatifs du colonialisme ». Racisme et colonialisme ont des liens historiques et se renforcent mutuellement : l'idéologie raciste a servi à légitimer la domination occidentale et à justifier le colonialisme et l'esclavage qui sont des crimes contre l'humanité. Se considérant comme supérieurs, les Occidentaux ont imposé leur civilisation à des peuples jugés d'une « civilisation inférieure » qu'ils pouvaient ainsi dominer et exploiter. Cette mission, dite civilisatrice, ne servait en réalité qu'à rendre plus acceptable, voire à légitimer, une relation de type colonial entre maîtres dominants et sujets dominés.

L'ordre colonial a été remis en cause par les luttes des peuples colonisés mais aussi grâce à la décolonisation de la pensée par des penseurs tels que Cheikh Antia Diop, Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et, bien sûr, Frantz Fanon. Mais la domination coloniale imprègne fortement, aujourd'hui encore, la société française et le racisme continue d'empoisonner les relations humaines. Il est donc nécessaire de mener un travail de mémoire pour briser l'engrenage du racisme et le mettre en échec. Comme l'a souligné l'écrivain et journaliste uruguayen, Eduardo Galeano : « Il n'y a pas d'histoire muette. On a beau la brûler, la briser, on a beau la tromper,

la mémoire humaine refuse d'être bâillonnée. Le temps passé continue de battre, vivant ». C'est dans ce sens que Patrick Chamoiseau appelait en 2006, à l'occasion du voyage de Sarkozy à la Martinique et après la fameuse loi sur « la colonisation positive », à commencer la décolonisation du colonisateur. De son côté, Benjamin Stora estimait en 2016 que la question de la décolonisation n'était pas finie, ni dépassée, ni réglée.

Dans une interview à l'Humanité du 8 juin 2016, il soulignait avec force : « La décolonisation des imaginaires n'est pas une question achevée(...) Elle est fondamentale dans la société française d'aujourd'hui ».

La décolonisation n'a pas mis fin à la domination, aussi bien en ce qui concerne les pays ex-colonisés, le plus souvent dépendants des pays ex-colonisateurs, que les anciens colonisés émigrés en France qui subissent de nombreuses discriminations et de nouveaux rapports de domination. Comme il l'a réaffirmé à son dernier congrès en 2018, le MRAP poursuit « sa lutte contre le racisme, idéologie de domination, et toutes les situations qui le génèrent » et « pour la solidarité avec les peuples pour le progrès social, la liberté, la démocratie et la paix ». Le documentaire « Décolonisations », diffusé sur Arte le 7 janvier 2019 a contribué également à ce travail de mémoire de façon originale puisqu'il a adopté le point de vue des colonisés sur la colonisation et la décolonisation qui ont été jusqu'à présent exclusivement appréhendés du point de vue des Européens. ●

Jean-Paul Le Marec

Journée d'études sur « Les disparus de la guerre d'Algérie »

Les Actes sont publiés

Le N°311 de « Différences » de décembre 2019 a rendu compte de la journée d'études du 20 septembre 2019 sur « Les disparus de la guerre d'Algérie du fait des forces de l'ordre françaises. Vérité et Justice? ». Le MRAP avait apporté son soutien à cette journée organisée par l'Association Josette et Maurice Audin et l'Association Histoire coloniale et post coloniale.

Jean-Pierre Raoult, secrétaire du comité d'organisation, nous informe que les actes de cette journée ont été publiés par la Revue des Droits de l'Homme du CREDOF (Centre de Recherche et d'Études sur les Droits Fondamentaux).

Ils sont consultables librement sur <https://journals.openedition.org/revdh/>

POUR UNE VÉRITABLE CITOYENNETÉ DE RÉSIDENCE

Depuis sa création, le MRAP lutte contre le racisme et les discriminations, pour le vivre ensemble avec nos différences. Une discrimination importante, c'est le refus du droit de vote pour les étrangers non communautaires.

Dès 1990 une première campagne s'organise avec le collectif « J'y suis, j'y vote ». Après différentes campagnes en 1998 les étrangers citoyens des pays de l'Union européenne résidant en France ont été admis au vote et à l'éligibilité pour les élections municipales et au Parlement européen. Ce qui nous a confortés dans votre volonté de nous battre contre cette discrimination en direction des étrangers non européens. En 2000, l'Assemblée Nationale vote une proposition de loi accordant le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales pour les étrangers non communautaires. En 2011, le Sénat adopte cette proposition. En 2012 avant l'élection présidentielle, une soirée débat est organisée à la Bourse du travail de Paris pour donner la parole aux futurs candidats sur leur position au sujet du droit de vote des étrangers. Après les élections 2014 pour les municipales, un nouveau souffle a été donné en septembre 2017 dans la perspective des municipales de 2020. Nous reprenons l'intitulé de 1990 « J'y suis, j'y vote ». Avec le collectif, une journée d'étude a été organisée au Sénat, le 10 novembre 2018, sur la situation du droit de vote dans les pays de la communauté européenne. Le Parlement européen, le Conseil économique et social européen, le Conseil de l'Europe ont, à de nombreuses reprises, pris position en faveur de l'extension du droit de vote communal à tous les étrangers. C'est un droit qui existe déjà dans de nombreux pays.

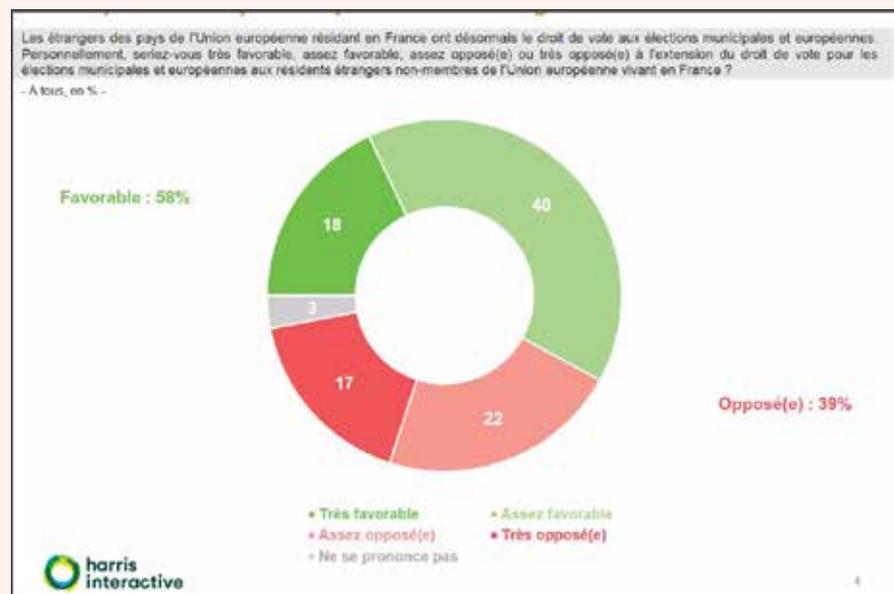
Il y a 25 ans, les sondages donnaient au maximum un tiers d'avis favorables au droit de vote des étrangers aux élections municipales et européennes. Depuis 2006, cette opinion est devenue

majoritaire : en janvier 2020, 62% des sondés y sont favorables (sondage de la Lettre de la citoyenneté). Le 25 Janvier 2020, s'est tenue une réunion préparatoire pour mener une campagne en vue des élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

Cette campagne pourrait comprendre trois volets :

- Un appel aux candidats. (avec un questionnaire)
- Un appel des résidents étrangers n'ayant pas le droit de vote
- Une mobilisation au moment des élections autour de :
 - Un vote symbolique des résidents étrangers n'étant pas inscrit sur les listes électorales, pour les candidats se présentant dans la commune.
 - Une Votation Citoyenne pour ou contre le droit de vote des étrangers ouverte à toutes et à tous.

Tout est possible, il faut savoir que la vie locale est le lieu essentiel de la vie démocratique. Chaque citoyen doit pouvoir contribuer aux décisions prises au nom de l'intérêt général et choisir les personnes qui le représentent. ●



Sondage Harris interactive réalisé en 2018 pour «La lettre de la citoyenneté»



FOCUS SUR LE COMITÉ LOCAL DE VALENCE

Présentation

En 1977 l'objectif de solidarité avec les peuples colonisés s'est renforcé au point que le MRAP décide de devenir le « Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples ».

C'est dans ce contexte national (changement de nom du Mouvement), et international (continuité et aggravation de l'apartheid en Afrique du sud), que le 11 décembre 1978 fut déclaré en préfecture, à Valence, la création du « Comité départemental du MRAP de la Drôme ». Il y a donc maintenant 40 ans que notre comité drômois a su trouver sa place dans les initiatives et les combats locaux avec nos partenaires et amis.

Notre comité de Valence, en perte de vitesse depuis quelques années, a été relancé en mars 2012. Le nombre d'adhérents a depuis fortement augmenté. La majorité de ces adhérents est de Valence, mais aussi de villes avoisinantes parfois éloignées. La nouvelle équipe est présidée par Mohamed Latreche, qui est également depuis le dernier congrès, membre du Bureau National. Pour ses nouvelles responsabilités il se rend régulièrement au siège national.

En 2019 nous avons déménagé de la Maison des Sociétés à la Maison de la Vie Associative, 74 Route de Montéliér, qui, à part l'avantage du parking, nous éloigne du centre-ville et où nous-nous trouvons assez isolés. Nous y tenons notre permanence les premiers mercredis du mois et notre bureau les quatrièmes lundis du mois. La topographie de notre département est caractérisée par son étendue et son relief varié. Nous avons pris contact avec les comités de l'Ardèche, département voisin, et espérons renforcer les liens et pouvoir organiser des manifestations communes.

Actions

Dans notre département comme partout ailleurs la situation des migrants

Le bureau de l'AG 2020 du comité



est préoccupante et de nombreuses associations, autres que le MRAP, sont sollicitées et leur viennent en aide. Bien entendu, nous sommes solidaires de ce combat.

Le MRAP a bien conscience que racisme et politique sont étroitement liés, c'est pourquoi nous travaillons beaucoup en partenariat avec d'autres associations ou partis politiques avec lesquelles nous partageons des valeurs communes.

Nos forces militantes sont peu nombreuses, plusieurs d'entre nous ont des obligations familiales en augmentation... et sont moins disponibles, et nous fonctionnons un peu-toujours avec les mêmes personnes.

Nous avons, aussi, beaucoup de difficultés pour entrer dans les établissements scolaires.

Mais notre comité est présent dans de nombreuses rencontres aussi bien à la Préfecture du département, à la Mairie de Valence, et avec de nombreux partenaires : AFPS, LDH, FOL, Femmes en Luth, Cimade, ASTI, CPA (Centre du Patrimoine Arménien, Médiathèques, MPT de Fontbarlettes, MJC de Châteaufort, et les cinémas le Navire et le Lux. Etc.

Et c'est avec eux, et nos bénévoles, que

peuvent être organisées diverses initiatives.

- Interventions en milieu scolaire pendant les semaines contre le racisme, en lycées et collèges, sous formes d'expositions, conférences-débats, pièces de théâtre et autres, pour sensibiliser les jeunes au mieux vivre ensemble.
- Exposition auprès du public : avec le comité d'entreprise de la Caf de la Drôme en 2014, Semaine contre le racisme avec la ville de Portes-lès-Valence en 2013 avec exposition, conférence et pièce de théâtre.
- Ces dernières années nous avons organisé des actions culturelles avec intervenants : rencontre débat avec 4 femmes engagées venues du Maghreb, présentation du livre de Saïd OUSSAD « Les Chemins inutiles » sur la décennie noire en Algérie, conférence de Pierre DAUM sur « Le Dernier tabou », « Femmes et Islam » avec Faouzia CHARFI, Roger GOSSELIN et son récit d'appelé en Algérie « Je n'ai jamais fait le coup de feu ».

Nous avons eu le plaisir de recevoir, à plusieurs reprises, notre ami Bernard GERLAND pour sa pièce de théâtre «



Nos projets

Nous préparons une intervention dans un grand lycée de Valence en mars 2020 sous forme d'une exposition sur les discriminations.

Nous devons aller participer à une émission de radio organisée par des collégiens à Saint-Sorlin en Valloire.

Conclusion

Le monde se hérissé de murs, de barrières, de barbelés. Le poison du racisme et des discriminations continue de gangréner nos sociétés.

En France, aussi, l'extrême droite fait son fonds de commerce du spectre de l'immigration. La classe politique surfe sur ces préjugés. On rejette le migrant mais on rejette aussi celui qui a une religion différente, celui qui a une culture différente.

Aussi, nous allons continuer nos engagements en essayant de mobiliser davantage nos adhérents afin d'augmenter nos effectifs, renforcer nos rangs et notre présence localement.

Un grand merci au Bureau et aux membres de notre comité tous bénévoles, pour leur engagement et leur disponibilité.

Ma guerre d'Algérie », celle sur le « 17 octobre 1961 » et son autre spectacle « Des matins bruns aux heures noires ». En 2018 à l'occasion du centenaire de la guerre 14/18, Mehdi LALLAOUI a présenté son exposition et son livre « Les Poilus venus d'ailleurs » à la MPT de Fontbarlettes et son film au CPA (Centre du patrimoine arménien), suivi d'un débat.

- Avec nos différents partenaires, plusieurs séances de cinéma-débat ont pu se dérouler : films « Invictus », « Ici on noie les Algériens », « On a grévé », « Ils ne savaient pas que c'était une guerre », « Lindy Lou » et pour finir en 2019 « Le Char et l'olivier »

Ces rencontres sont bien accueillies par un public fidèle et nombreux. Malheureusement, nos moyens financiers sont limités et, souvent nous arrivons difficilement à finaliser nos projets.

Tous les ans, d'une manière régulière, notre comité participe au Forum des associations de la ville de Valence, aux journées de solidarité avec la Palestine de l'AFPS, à la fête des Allobroges du PCF, à la journée-souvenir du 17 octobre 1961 et à l'organisation de la Semaine pour la paix et contre le racisme.

- Localement nous avons fêté les 40 ans de notre comité en avril 2019, à la MPT de Fontbarlettes en présence de nombreux adhérents, sympathisants et amis. Le chanteur Jacques EXPOSITO a animé la soirée qui s'est bien terminée avec un repas partagé.

- Pour la célébration des 70 ans du MRAP le comité valentinois s'est mobilisé, a récolté des dons, et 7 de ses membres se sont déplacés à Paris.
- Nous regrettons que nos forces et nos capacités financières ne nous permettent pas d'organiser plus de manifestations, c'est pourquoi nous faisons appel à nos adhérents pour participer activement à notre travail, et à renforcer notre mouvement par de nouvelles adhésions.



Les 40 ans du comité en 2019

LUTTE CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS À SAINT-NAZAIRE EN MARS ET AVRIL 2020 « HUMAINS SANS FRONTIÈRES »

Créée en 1984, la semaine d'éducation contre le racisme donne l'occasion chaque année à de nombreux comités locaux du MRAP de développer des interventions multiples qui se prolongent souvent bien au-delà de la semaine. Le comité local de Saint-Nazaire nous en donne l'exemple cette année.

Depuis bientôt 30 ans, une dizaine d'associations* se réunissent autour du MRAP pour concevoir, organiser, proposer des actions de sensibilisation sur la lutte contre le racisme et les discriminations. A chaque fois, le thème est choisi en septembre collectivement en fonction de l'actualité et il doit être suffisamment ouvert pour laisser libre cours à l'interprétation et à son appropriation par les établissements scolaires en fonction de l'âge des élèves. Mais il n'y a pas que les élèves concernés par ces actions : théâtre, spectacles, concerts, débats s'adressent à tout public.

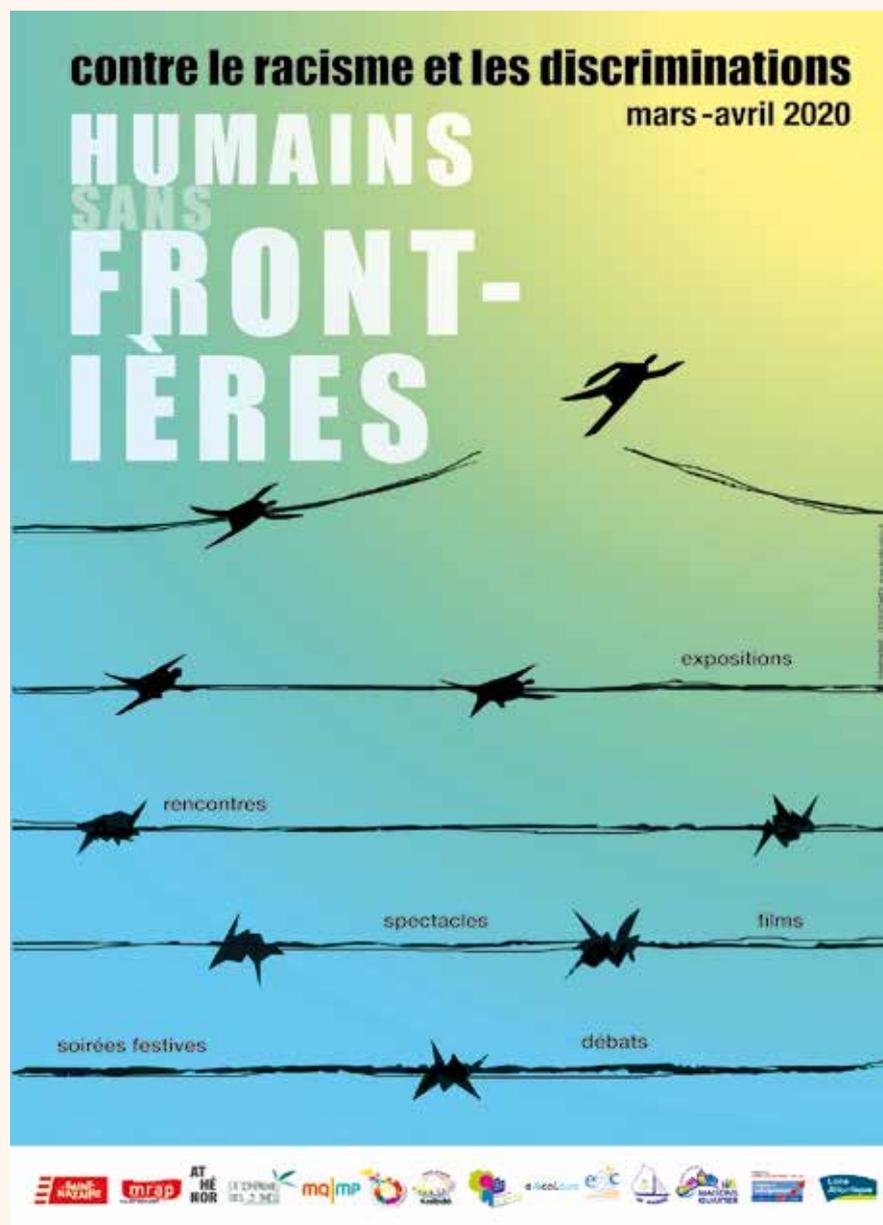
Les années précédentes, « Solidaires sur cette Terre » ou « Ta différence m'enrichit » ont permis à plus de 800 personnes de participer aux différentes actions proposées.

Cette année, avec « Humains sans frontières », les frontières pouvant être physiques, sociales ou mentales, à chacun de choisir son angle d'accès au thème 2020.

Le Théâtre Athénor, très actif, organise lectures, échanges, spectacles, rencontres théâtrales en direction aussi bien des scolaires que de tout public. Plusieurs Maisons de Quartier nazairiennes accueillent des spectacles, organisent des ateliers d'écriture, d'arts visuels, de cuisine ou la soirée de clôture qui sera bien entendue festive. A cette soirée, sont prévus des échanges sur la Nouvelle-Calédonie avec une photographe, un repas préparé par une association locale « Femmes Plurielles » et un concert avec trois groupes locaux bien connus des Nazairiens.nes .

La Ligue de l'Enseignement FAL44 proposera une formation-sensibilisation autour des discriminations.

Depuis début janvier, le MRAP intervient auprès des élèves de 13 classes (maternelle



ou primaire). Il s'agit de préparer des rencontres théâtrales qui auront lieu en mars pour les plus grands. Quant aux plus petits, lecture de contes ou description d'images ont pour but de susciter des talents pour participer à l'exposition d'arts visuels qui se tiendra à la Maison des Associations !

La Presqu'île guérandaise n'est pas en reste : il y aura des courts métrages à La Turballe et un atelier "cuisine et partage" à Piriac.

Ce n'est plus une « Semaine d'éducation

contre le racisme » mais « Trois mois (au moins!) d'éducation contre le racisme » !!!! Le programme complet est disponible sur le site du MRAP-région nazairienne. ●

Françoise Mahé

* : MRAP, Athénor, la Compagnie des 3 Thés, Maisons de Quartier d'Avalix, de La Bouletterie, de Kerlédé, de L'Immaculée-Beaugard et de Méan-Penhoët, Escalado, Ligue de l'Enseignement, Ecole de la 2ème Chance et le Razay, avec le soutien financier de la Ville et le Département.

ISLAMOPHOBIE ET RACISME ANTI-MUSULMAN

1. Antiracisme universaliste

Le racisme est un et indivisible avec des formes multiples et différentes victimes : Roms, Arabes, Musulmans, Noirs, Asiatiques, Juifs... Le combat universaliste pour l'égalité réelle, la défense et la promotion des Droits humains passe par la lutte contre le racisme, idéologie de domination, toutes les situations qui le génèrent et toutes ses déclinaisons.

Les expressions et les causes du racisme et des discriminations dans nos sociétés sont complexes. Et le combat antiraciste est très intimement lié aux problématiques économiques et sociales. Les politiques d'intégration et la question sociale ne se fractionnent pas.

Depuis sa création en 1949, le MRAP défend «la liaison entre tous les racismes et la nécessité de mener contre tous un seul et même combat.» (Droits et liberté, n°364-365, décembre 1977). Il a très vite pris en compte le racisme anti-arabe au même titre que l'antisémitisme.

En octobre 2017 le MRAP publie un texte de référence sur l'antisémitisme (voir : <https://mrp.fr/le-mrap-et-l-antisemitisme-etat-des-lieux.html>).

Au regard des événements qui ont occupé le devant de la scène, le bureau national du MRAP a estimé indispensable de faire le point sur l'islamophobie et le racisme anti-musulman.

2. Islamophobie

L'origine du mot «islamophobie» remonte à la fin du XIXe siècle et son usage est avéré dès le début du XXe siècle par des sociologues coloniaux (Maurice Delafosse, Revue du Monde musulman, mai 1910) qui y voient un traitement discriminatoire de l'islam et des pratiquants de l'islam préjudiciable à la «politique musulmane» de la France, au développement de ses «colonies musulmanes».

En 2003, dans le contexte post-attentats du 11 septembre 2001, la paternité du mot est faussement attribuée



Manifestation citoyenne à Bayonne suite à l'attaque contre la mosquée. Le Comité local des Landes du MRAP participait à la manifestation.

aux mollahs iraniens afin de discréditer ceux qui l'utilisent.

Le débat est dans l'espace public. La frénésie médiatique, la tonalité de certaines déclarations autour des «affaires de foulard» révèlent cette forme de racisme jusque-là contenue. Le MRAP s'interroge sur la pertinence et l'adéquation du mot. En septembre 2003, il organise un colloque à l'Assemblée Nationale : «Du racisme anti-arabe à l'islamophobie...» (Différences n° 249, janvier 2004). Il l'inscrit dans le combat contre toutes les formes de racisme et dénonce l'assignation forcée des musulmans à une «résidence communautaire» de plus en plus pesante.

Aujourd'hui, ce qui caractérise l'usage du mot «islamophobie» c'est sa polysémie. Pour les uns il doit être strictement réservé à la critique (légitime) de la religion islam, pour d'autres il se confond avec la définition de discriminations racistes dont sont victimes les personnes de culture, d'ascendance ou de religion musulmanes. Le plus souvent son usage oscille entre ces deux définitions. La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme dans son rapport de 2003, note «une confusion croissante entre l'hostilité

à l'immigration maghrébine prédominante dans les années 1990 et une hostilité à l'islam, aux musulmans, des amalgames avec la délinquance dans les quartiers dits sensibles, avec le fondamentalisme ou le terrorisme».

À son congrès de 2004 (Différences n° 253, janvier 2005), le MRAP définit l'islamophobie dans le cadre de la définition légale de la provocation à la haine raciste : les actes islamophobes se traduisent par des violences, des injures, des discriminations envers les personnes ou des attaques contre leurs lieux de culte ou de sépultures. Ce nécessaire combat pour les droits des personnes ou groupes de personnes musulmanes, leur protection et leur respect, ne saurait tolérer son instrumentalisation. Le MRAP refuse toute limitation de la liberté d'expression de ceux qui usent de leur droit légitime à la critique des religions, leurs idéologies, leurs institutions ou interdits. Il précise : «Cette double vigilance est garante d'une action antiraciste pour une société apaisée.» Au-delà des approches diverses concernant le mot «islamophobie» le MRAP est uni dans la volonté d'agir avec force contre le racisme subi par les musulmans.

3. Musulmans en France

Dans leur dernière enquête conjointe sur «la diversité des populations en France», parue en octobre 2008 sous le titre «Trajectoires et Origines», l'Ined et l'Insee précisent que 2,1 millions de personnes parmi la population âgée de 18 à 50 ans se déclarent de confession musulmane, quelle que soit leur religiosité et leurs pratiques soit entre 6 et 7 % de la population. Sur cette base, l'INED estime la population musulmane en France entre 3,9 et 4,1 millions.

Le ministère de l'Intérieur avance en 2015 le chiffre de 4 à 5 millions. Ce n'est qu'une approximation puisque la loi française interdit les recensements sur la base de la religion. Il inclut les «musulmans déclarés», les personnes de «culture musulmane» ce qui est flou. Certains sondages utilisent l'expression «d'origine musulmane» qui entretient des confusions (on peut être d'origine maghrébine sans être de confession musulmane par exemple).

La grande majorité ne se reconnaît pas dans les marqueurs religieux qui peuvent faire clivage dans la société (sexistes par exemple). Cela ne les empêche pas de se sentir blessés par les attaques lancées contre l'islam et les musulmans. Ils ne se reconnaissent pas non plus dans le «jeu de ping-pong» entre les identitaires d'extrême-droite et les islamistes. N'essentialisons pas «les musulmans» ! Prenons en compte leur diversité ; les musulmanes ne sont pas toutes voilées – loin de là – ou en burkini, ni les musulmans tous en tenue de madrasa. La «population musulmane en France» est, comme toute la population, fort diverse dans ses référents et dans son positionnement religieux, allant des intégristes aux athées déclarés, voire militants. On est loin d'un «grand remplacement» fantasmé et d'une «islamisation» de la France.

Le discours islamophobe d'où qu'il vienne est redoutable par ses conséquences non seulement sur les «musulmans» ou supposés tels, mais aussi sur l'ensemble de la société. Ils forment les esprits pour une acceptation des idées réactionnaires de l'ex-

trême-droite et de la droite extrême qui veulent les utiliser pour accéder au pouvoir.

4. Racisme antimusulman

Le racisme anti-musulman – comme tout racisme – repose sur l'amalgame de chaque personne musulmane ou supposée telle à une image stéréotypée faite de préjugés construits et bien ancrés depuis des siècles. Les ressorts idéologiques de l'extrême-droite et de la droite extrême qui prétendent combattre l'islamisation de la France et désigner des boucs-émissaires pour détourner l'attention des questions économiques et sociales et pour diviser viennent de loin, particulièrement de la période coloniale.

À la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, les justifications idéologiques ne manquent pas pour stigmatiser «la nullité intellectuelle des races qui tiennent uniquement de cette religion [le mahométisme] leur culture et leur éducation» (Ernest Renan, *L'islamisme et la science*, 1910) et inférioriser, pour mieux les civiliser, ces «barbares».

L'ordonnance de 1944 relative au statut de FMA (Français Musulmans d'Algérie) certes abrogeait le code de l'indigénat mais entérinait les inégalités coloniales. Avec la guerre d'Algérie, le racisme anti-arabe a connu une recrudescence violente et meurtrière. Ce qui s'est construit en France à force de discours, de lois, d'aveuglement, de mensonges, c'est l'idée d'une altérité musulmane incompatible avec la République, justifiant le rejet des personnes perçues comme pratiquantes.

5. Islam, islamisme, terrorisme

Les discours assimilant islam, islamisme, terrorisme viennent de loin. Un certain nombre d'attentats, celui du 11 septembre 2001 à New York, mais aussi ceux de Londres, Madrid, Paris..., l'existence d'États ouvertement théocratiques, comme l'Iran, l'Arabie ou le Soudan, la longue guerre civile en Algérie ont confor-

té l'invention par des idéologues occidentaux, dans les années 2000, d'une «guerre de civilisations» et la construction d'un «ennemi commun». Celui-ci venait opportunément après la chute du mur de Berlin et l'implosion de l'URSS. La suspicion à l'encontre des personnes perçues comme musulmanes et de l'islam s'en trouve accrue.

Le terrorisme est bien évidemment totalement étranger à l'immense majorité des musulmans (de religion, de culture ou d'origine). Ils aspirent à vivre ici en paix. Mais certains courants de l'islam ont pris de plus en plus d'importance, soit de leur fait, soit du fait de ceux qui les stigmatisent pour agiter des peurs, les utilisent à leurs fins propres, politiques ou non. D'autre part, le refus de reconnaissance, les discriminations mais aussi des influences externes, la pression sociale ont pu provoquer des replis communautaristes et une volonté de mettre en avant son identité, exploitées par le prosélytisme musulman. Ils ont pu pousser certains courants minoritaires à poursuivre des buts propres incompatibles avec les valeurs républicaines, les exigences d'un vivre ensemble apaisé et l'indivisibilité de la République. Plus encore, certains se vivant ou se présentant comme exclus de la République se sont appropriés des marqueurs spécifiques (voiles, tenues islamiques, dispenses scolaires, etc.) pour en faire leurs revendications communautaires.

Les droits individuels et collectifs ne sauraient dépendre de l'appartenance ou de la non-appartenance à une communauté. La laïcité doit garantir contre ces dérives. Elle doit être défendue contre ceux qui la confondent avec le rejet des personnes perçues comme pratiquant une religion, en particulier celles de confession musulmane et contre ceux qui, se réclamant d'une religion, rejettent les personnes perçues comme agnostiques, athées ou d'une autre religion.

Racisme anti-musulman et enfermement identitaire politico-religieux renvoient l'un à l'autre. Défendre les victimes du racisme anti-musulman implique de se détacher voire de combattre les tendances identitaires

des groupes de l'islam politique et de construire une mémoire partagée y compris de la colonisation.

6. Pour l'égalité réelle

L'islamophobie est à la source d'actes violents contre les mosquées, les personnes de confession musulmane, notamment les femmes portant le voile dans l'espace public.

Les discriminations ne sont pas seulement le produit de comportements individuels ou collectifs racistes mais sont très largement le produit d'un système de domination idéologique et social, d'un racisme systémique incarné par la pérennité des discriminations à l'emploi, au logement, à l'éducation, aux discriminations parfois pratiquées par les institutions étatiques comme lors des contrôles aux faciès, la relégation, pour des raisons à la fois économiques, sociales et historiques d'une fraction des musulmans dans les «quartiers populaires» trop souvent oubliés des politiques publiques (délabrement, absence de services publics, etc).

Certains s'efforcent régulièrement de manipuler l'histoire, d'inventer des concurrences entre des mémoires à rebours de la nécessaire construction d'une mémoire partagée évitant que se perpétuent les fractures du passé.

L'égalité réelle passe également par la défense des libertés publiques et individuelles. Il importe de prendre toute la mesure de la gravité de la situation créée par le développement actuel de l'islamophobie, autant pour la population musulmane ou supposée telle, que pour la société dans son ensemble.

Le MRAP, ses comités locaux, ses militant-e-s, ses adhérent-e-s poursuivent leur action pour un vivre ensemble apaisé. Une société se construit par l'inclusion, double mouvement enrichissant ceux qui incluent et ceux qui s'incluent. Il est possible et nécessaire de s'appuyer sur le besoin de justice, d'égalité, sur l'empathie et la fraternité pour combattre les peurs et la haine sur lesquelles s'appuient celles et ceux qui défendent des intérêts particuliers.

Il faut combattre les discours de haine sur Internet sans sous-estimer les difficultés et s'efforcer d'y diffuser des



messages de solidarité et d'amitié entre les peuples et les populations, agir auprès des jeunes générations, notamment en intervenant dans tous les lieux de vie, de loisirs, d'éducation, culturels ou sportifs, accueillir, soutenir, défendre les personnes victimes de racisme par l'action juridique.

Les propos de ceux qui profèrent diffamations, injures racistes envers une personne ou un groupe de personnes ou provoquent à la discrimination, la haine ou la violence raciste doivent

être dénoncés et leurs auteurs poursuivis si nécessaire.

La réponse la plus déterminée et la plus unitaire possible doit être apportée aux porteurs de haine. Le MRAP et ses comités fidèles à leur combat, prendront toute leur part de cette recherche d'unité et du combat contre le racisme sous toutes ses formes et en l'occurrence contre l'islamophobie. ●

*Déclaration du Bureau National
du MRAP 1 février 2020*

NOTES DE LECTURE

« Le venin dans la plume, Edouard Drumont, Eric Zemmour et la part sombre de la République », La Découverte, septembre 2019.

Dans «Le venin dans la plume», Gérard Noiriel souligne la continuité du discours raciste, des diatribes haineuses de Edouard Drumont contre les Juifs à la fin du XIXe siècle à celles de Eric Zemmour contre les musulmans en ce début de XXIe siècle.

Malgré les différences de contextes politiques, sociaux et médiatiques il constate que l'antisémitisme de E. Drumont et l'islamophobie de E. Zemmour sont engendrés par le même type de discours.

Les contextes sociaux ne sont pas sans rapport : la "dépression" des années 1880 et la "crise" de 2007. La loi de 1881 sur la liberté de la presse a favorisé la propagation des discours de E. Drumont : les méthodes journalistiques à base de «faits divers», les contraintes financières amènent à privilégier les scandales pour vendre les journaux. Pour E. Zemmour, l'apparition des « chaînes d'information en continu » dans un contexte de concurrences exacerbées amène à privilégier les clashes et le scandale, ce dont il sait largement profiter.

«Mettre du venin dans la plume peut rapporter beaucoup d'argent».

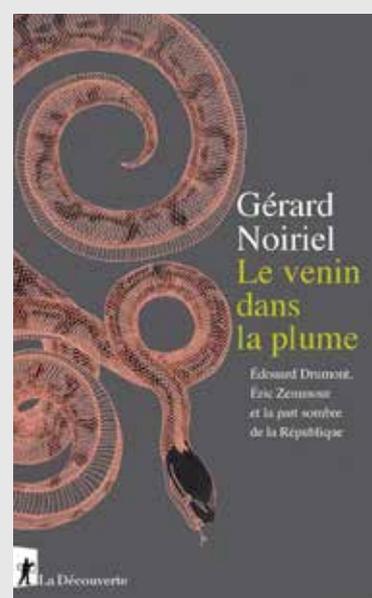
E. Drumont multipliait les attaques « ad hominem », dénonçait les "youtres", affirmait «le Juif, voilà l'ennemi». E. Zemmour, en écho, dénonce l'islam, les «idiots utiles» de l'antiracisme, les «islamo-gauchistes»... Les deux polémistes sont habiles à «retourner le stigmate» et à se présenter comme victimes. Après avoir déconstruit leur prétention à se présenter comme des historiens, G. Noiriel insiste sur leur conception "identitaire" de la France, cette "grammaire" qui repose sur un clivage fondamental entre le «nous Français – victimes» et le «eux étrangers – agresseurs». Cependant, il estime que le terme "racisme" n'est pas le plus approprié et qu'on a affaire à deux formes de nationalisme, l'une antisémite et l'autre islamophobe.

Enfin, il s'interroge sur la meilleure manière de combattre «la logorrhée zemmourienne» puisque le débat raisonné est «au mieux» inefficace, «au pire» contre-productif. Il ne sert à rien de polémiquer avec E. Zemmour.

Il faut dénoncer la "grammaire". Et privilégier «le critère social plutôt que les critères de l'origine, de la race ou de la religion».

Le travail d'historien de Gérard Noiriel nous est indispensable. ●

Augustin Grosdoy



Le pouvoir de la musique, une enfance entre pierres et violon en Palestine Sandy Tolan, éditions Riveneuve



Comment un petit garçon qui jetait des pierres sur les soldats israéliens est-il devenu ce musicien réputé, créateur d'écoles qui forment à la musique classique occidentale et orientale les enfants de Palestine? Comment son rêve a-t-il mobilisé des dizaines de bénévoles internationaux, parmi eux des chefs prestigieux comme Daniel Barenboïm? Le livre retrace l'aventure de l'association franco-palestinienne Al Kamandjati (le violoniste) et de son

fondateur Ramzi Aburedwan. L'histoire d'Al Kamandjati dit un rêve de libération. Elle s'inscrit dans un mouvement de résistance non violente qui pense autrement le conflit israélo-palestinien.

Le livre est plus qu'une biographie pédagogique, il est, malgré la tragique réalité du peuple palestinien, un formidable message d'espoir. ●

Renée Le Mignot



Bulletin d'adhésion 2020

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :/...../.....

Profession :

Courriel :@.....

Comité de

Domicile :

Portable :

J'adhère au MRAP

Déterminez le montant de votre cotisation annuelle en fonction de vos ressources

Revenus Mensuels	Adhésion simple
< 700 €	<input type="checkbox"/> 20 €
entre 700 et 1200 €	<input type="checkbox"/> 40 €
entre 1200 et 1700 €	<input type="checkbox"/> 60 €
entre 1700 et 2200 €	<input type="checkbox"/> 80 €
entre 2200 et 3000 €	<input type="checkbox"/> 108 €
entre 3000 et 3500 €	<input type="checkbox"/> 128 €

Adhésion de soutien :€

Vie du mouvement

Si vous souhaitez recevoir les informations par mail et être inscrit.e sur une ou plusieurs de nos listes thématiques suivantes :

- Racisme, discrimination, xénophobie
- Education
- Extrême droite
- International
- Migrations
- Roms, Tsiganes et Gens du voyage

Date :

Signature :

Déduction fiscale

Vous recevrez un reçu pour déduction fiscale. Vous pourrez déduire de vos impôts 66 % de votre cotisation et/ou de votre don.



Bulletin d'abonnement

Nom _____ Prénom _____

Organisme _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Numéro de téléphone _____



PERIODE D'ABONNEMENT	TARIF	Choix
Un an « Particuliers & Collectivités »	24,00 €	
Un an « Etranger et DOM-TOM »	35,00 €	

Merci de libeller votre chèque à l'ordre du MRAP

43 Boulevard de Magenta - 75010 Paris

e.mail : adhesions@mrap.fr - 01 53 38 99 86

L'ONU ET LA LUTTE CONTRE LE RACISME

70 ANS D'HISTOIRE

En 1945, après les monstruositées dues au racisme, un engagement est apparu nécessaire pour libérer l'humanité de cette idéologie. La nouvelle Organisation des Nations Unies, l'ONU, a-t-elle été le cadre et l'outil de cette lutte à l'échelle mondiale, quelles ont été ses avancées, ses insuffisances ? Le MRAP vous invite à une réflexion sur cette question avec

Chloé MAUREL

Agrégée et docteur en histoire, spécialiste de l'histoire de l'Organisation des Nations unies

Wiktor STOCZKOWSKI

Directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales



© UNESCO

COLLOQUE

La Bourse du travail - 3, rue du Château d'Eau - 75010 Paris

Métro : République

Samedi 28 mars 2020 - 14h-17h